

**Séance ordinaire du 2 juin 2014**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 2 juin 2014, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin                   Martin Voyer  
  Richard Lapointe           Lévis Duchesne  
  André Fortin                 Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                   Le greffier, Mario Bouchard  
  La directrice générale, Marie-Hélène Boily

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2. 145.6.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mai et de la séance extraordinaire du 16 mai 2014.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Présentation et dépôt des états financiers 2013.
    - 4.1.2. Mandat vérification financière année 2014.
    - 4.1.3. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.4. Appui au projet d'améliorations locales déposé par le Club des aînés de Métabetchouan – Programme nouveaux horizons.
    - 4.1.5. Autorisation versement compensation aux associations de chalets en lien avec la convention d'entretien des chemins privés.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Adoption du second projet de règlement n° 167-2014 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur.
    - 4.2.2. Adoption du second projet de règlement n° 168-2014 modifiant le règlement sur les usages conditionnels n° 132-2012 et ses amendements en vigueur.
    - 4.2.3. Autorisation d'une entente avec la fourrière municipale d'Alma.
    - 4.2.4. Octroi d'un contrat – Marquage de rues saison 2014.
    - 4.2.5. Octroi d'un contrat – Abat poussière liquide saison 2014.
    - 4.2.6. Acquisition d'un ponceau auprès de Produits municipaux BCM et appropriation au fonds carrières et sablières.
    - 4.2.7. Autorisation de signataires promesse d'achat d'immeuble à intervenir avec la compagnie 9295-7596 Québec inc.
    - 4.2.8. Demande d'inclusion/exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Modification au périmètre urbain du secteur Métabetchouan.
    - 4.2.9. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec - Les Entreprises Didyme Néron et Fils – Exploitation d'une gravière sablière.
    - 4.2.10. Demande de dérogation mineure n° 114-2014 soumise par monsieur Serge Tremblay, mandataire autorisé de la ferme du Carrousel, pour les propriétés situées au 1075-1089, Route 169.

4.2.11. Aliénation d'un bien – Véhicule GMC 1990.

4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :

4.3.1. Autorisation de signataires – Bail de location à intervenir avec l'Association Boule de neige – 131, rue St-Georges.

4.3.2. Engagement d'un intervenant en loisirs pour la période estivale.

4.3.3. Annulation demande de subvention fête nationale édition 2014.

4.3.4. Autorisation d'un signataire – Convention de service à intervenir avec le Groupe de sécurité Garda inc. – Surveillance du site le Rigolet les 23 et 24 juin 2014.

4.3.5. Autorisation d'un signataire – Convention de service à intervenir avec la compagnie Cardio Plein Air – Programmes d'entraînement parcs publics.

4.3.6. Octroi d'un contrat Lys Informatique – Mise à niveau et remplacement de stations informatiques.

4.3.7. Autorisation d'activités en vertu du règlement n° 1000-07 – Festi-Vélo édition 2014.

4.3.8. Autorisation de signataires - Contrat de services circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » commercialisation saison 2014.

4.3.9. Autorisation de signataires - Autorisation de signataires - Contrat de services circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » coordination de l'entretien saison 2014.

4.3.10. Octroi d'un contrat Cimco Réfrigération – Entretien annuel système de réfrigération aréna.

4.4. Rapport des activités du conseil :

4.4.1 Représentation du conseil municipal, dons et subventions.

5. Dépôt de la correspondance.

6. Affaires nouvelles :

6.1

7. Période de questions des citoyens.

8. Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**3. 146.6.2014 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2014**

---

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mai 2014 et de la séance extraordinaire 16 mai 2014 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mai 2014 et de la séance extraordinaire du 16 mai 2014 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention.

---

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 147.06.2014 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013**

---

Madame Marie-Hélène Boily, directrice générale présente les états financiers de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013.

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer, que le conseil municipal confirme le dépôt des états financiers au 31 décembre

2013 de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et autorise la transmission au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

	<i>États financiers avant consolidation</i>	<i>États financiers après consolidation</i>
Total des revenus de fonctionnement	6 265 654 \$	6 273 549 \$
Total des charges	6 409 753 \$	6 433 133 \$
Conciliation à des fins fiscales	319 026 \$	325 659 \$
Surplus de l'exercice	174 927 \$	166 075 \$

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.1.2            148.06.2014    MANDAT VÉRIFICATION FINANCIÈRE ANNÉE 2014**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin de reconduire pour l'année 2014 le mandat de vérification financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à la firme Mallette, sncrl de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.1.3            149.06.2014    APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 8 mai au 2 juin 2014 laquelle totalise la somme de 595 528,74 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.1.4            150.06.2014    APPUI AU PROJET D'AMÉLIORATIONS LOCATIVES  
DÉPOSÉ PAR LE CLUB DES AÎNÉS DE MÉTABET-  
CHOUAN – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS  
POUR LES AÎNÉS**

---

**Considérant que** le Club des aînés de Métabetchouan désire déposer une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés afin de rénover l'immeuble leur appartenant situé au 53, rue St-Antoine à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

**Considérant que** certaines activités de l'offre de loisirs de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ont lieu dans le bâtiment du Club des aînés;

**Considérant que** le Club des aînés accueille, dans le cadre d'activités spécifiques, des bénéficiaires du centre de jour du CSSS de Lac Saint-Jean Est;

**Considérant que** le Club des aînés est une organisation très active dans notre communauté et regroupe un bon nombre de membres;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est en démarche pour l'obtention du titre « *Municipalité ami des aînés* ».

**À ces causes**, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'appuyer, pour le maintien des activités offertes aux aînés, le Club des aînés de Métabetchouan dans leur demande d'aide financière au Programme



d'inclure dans son champ d'application les zones 103 M et 121 R. Ce second projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.2.3            154.06.2014            AUTORISATION D'UNE ENTENTE AVEC LA FOURRIÈRE MUNICIPALE D'ALMA**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser, afin de répondre au règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens, la conclusion d'une entente avec la fourrière municipale d'Alma pour la période du 30 mai 2014 au 30 mai 2015, le tout pour la somme de 1 300 \$ plus les taxes applicables, dont le mandat inclus les services suivants :

- Frais de garderie 3 jours pour un animal errant : 10 \$ par jour
- Frais de disposition de l'animal errant : 95 \$ / chien    35 \$ / chat
- Frais de déplacement sur les heures d'ouverture : 100 \$ de l'heure (une heure minimum)
- Frais de déplacement sur les heures de fermeture : 150 \$ de l'heure (une heure minimum)

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.2.4            155.06.2014            OCTROI D'UN CONTRAT – MARQUAGE DE RUES SAISON 2014**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix octroie le contrat de marquage de chaussées à la compagnie Lignes Maska plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant approximatif de 12 500 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'appel d'offres donné par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.2.5            156.06.2014            OCTROI D'UN CONTRAT – ABAT POUSSIÈRE LIQUIDE SAISON 2014**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix octroie le contrat d'abat-poussière liquide sur chaussées à la compagnie SEBCI inc. plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant approximatif de 12 600 \$ plus les taxes applicables, pour environ 40 000 litres, le tout conformément à l'appel d'offres donné par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.2.6            157.06.2014            ACQUISITION D'UN PONCEAU AUPRÈS DE PRODUITS MUNICIPAUX BCM LTÉE ET APPROPRIATION AU FONDS CARRIÈRES ET SABLIERES**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser l'achat d'un ponceau à être installé au 2<sup>e</sup> rang, auprès de Produits municipaux BCM Ltée pour la somme de 4 142,88 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 26 mai 2014 et d'approprier cette somme au fonds carrières et sablières.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.2.7            158.06.2014            AUTORISATION DE SIGNATAIRES PROMESSE D'ACHAT D'IMMEUBLE À INTERVENIR AVEC LA COMPAGNIE 9295-7596 QUÉBEC INC.**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une promesse d'achat d'immeuble à intervenir avec la compagnie 9295-7596 Québec inc. concernant

les lots 22-213, 22-214, 22-215, 22-216, 22-217, 22-218 du rang A, du cadastre officiel du Canton de Métabetchouan. Cette promesse d'achat fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.8            159.06.2014            DEMANDE D'INCLUSION/EXCLUSION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, MODIFICATION AU PÉRIMÈTRE URBAIN DU SECTEUR MÉTABETCHOUAN**

---

**Considérant que** la demande en emplacements résidentiels est croissante au cours des dernières années à l'intérieur du périmètre d'urbanisation du secteur Métabetchouan ;

**Considérant que** les nouvelles constructions résidentielles des dernières années ont à toute fins pratiques épuisé les emplacements vacants disponibles à l'intérieur du périmètre urbain du secteur Métabetchouan ;

**Considérant que** la recherche en nouveaux espaces à l'intérieur du périmètre urbain actuel n'a pas été concluante et a de ce fait démontré qu'il est nécessaire de procéder à son agrandissement, afin de disposer des espaces suffisants à long terme ;

**Considérant que** la Ville avait à cet effet obtenu de la CPTAQ en 2013 au dossier 404 438 l'exclusion une partie des lots 2G Ptie, 2H Ptie, 3A Ptie, 3B Ptie, et 3C Ptie, du Rang A, du canton Métabetchouan, et ce, à proximité du centre-ville;

**Considérant que** les études de sol ont par la suite démontré un manque de capacité portante du sol sur ce site, rendant le développement de ce secteur irréalisable à un coût raisonnable;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix souhaite donc que la poursuite de son développement résidentiel se fasse plutôt sur une partie des lots des lots 2E, 2F et 2H, Rang A, canton Métabetchouan;

**Considérant qu'**une demande de modification au schéma d'aménagement a été adressée en ce sens par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à la MRC de Lac-St-Jean-Est en mars 2014;

**Considérant que** suite à cette demande, la MRC a amorcé le 9 avril 2014 une démarche de modification de son schéma d'aménagement pour permettre l'agrandissement du périmètre d'urbanisation recherché par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

**Considérant qu'**aux fins de poursuivre la démarche, il est nécessaire d'obtenir de la part de la Commission de Protection du Territoire et des Activités agricoles du Québec une exclusion de la superficie ciblée par la Ville, ainsi qu'une inclusion de la superficie concernée par le dossier 404 438 de la CPTAQ ;

**À ces causes,** monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer que :

- La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande :
  - o d'inclusion des lots 2G Ptie, 2H Ptie, 3A Ptie, 3B Ptie, et 3C Ptie, du Rang A, du canton Métabetchouan;
  - o d'exclusion des lots 2E Ptie, 2F Ptie et 2H Ptie, Rang A, canton Métabetchouan.
- Le document intitulé « demande d'inclusion/exclusion portant sur des modifications au périmètre d'urbanisation du secteur Métabetchouan, mai 2014 », préparé par le service d'urbanisme de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- Monsieur Donald Bonneau, directeur du service d'urbanisme soit désigné mandataire autorisé de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour la présentation de la présente demande.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.9            160.06.2014            DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – LES ENTREPRISES DIDYME NÉRON ET FILS – EXPLOITATION D'UNE GRAVIÈRE SABLIERE**

---

**Considérant que** l'Entreprise Didyme Néron et Fils inc. s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le but de renouveler, pour une période de cinq (5) ans l'exploitation de la gravière sablière située sur sa propriété constituée des parties de lots 42, 43 et 44, du rang 5, du canton de Caron;

**Considérant que** la sablière est en exploitation depuis de nombreuses années et l'usage est conforme à la réglementation municipale;

**Considérant que** la demande vise également la modification du périmètre d'exploitation passant de 64 700 mètres carrés à une superficie de 54 200 mètres carrés, soit une diminution de 10 500 mètres carrés qui seront retournés à la sylviculture;

**Considérant que** les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport préparé le 30 mai 2014 par le directeur du service d'urbanisme de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Monsieur Donald Bonneau, à l'effet de recommander aux membres du conseil de donner leur appui à cette demande.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie :

**Que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'elle appuie la demande présentée par l'Entreprise Didyme Néron et fils dans le but de renouveler, pour une période de cinq (5) ans l'exploitation de la gravière sablière située sur sa propriété constituée des parties de lots 42, 43 et 44, du rang 5, du canton de Caron et de réduire le périmètre d'exploitation à 54 200 mètres carrés.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.10            161.06.2014            DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 114-2014 SOUMISE PAR MONSIEUR SERGE TREMBLAY, MANDATAIRE AUTORISÉ DE LA FERME DU CAROUSSEL POUR LES PROPRIÉTÉS SITUÉES AU 1075-1089, ROUTE 169**

---

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure no 114-2014, soumise par monsieur Serge Tremblay pour les propriétés situées au 1075-1089, route 169, afin de :

(1075 route 169) : Réduire la marge latérale nord d'un garage servant à des fins agricoles à 7,01 mètres plutôt que 10 mètres tel que prescrit aux articles 9.2.2 et 9.3.2.4 du règlement de zonage n° 22-99;

(1077 route 169) : Réduire la marge latérale ouest de la résidence à 1,45 mètre plutôt que 4 mètres tel que prescrit à l'article 5.2.2 du règlement de zonage n° 22-99;

(1085 route 169) : Réduire la marge arrière de la résidence à 4,97 mètres plutôt que 10 mètres tel que prescrit à l'article 5.2.3.1 du règlement de zonage n° 22-99;

(1089 route 169) : Réduire la profondeur de l'emplacement résidentiel à 28,66 mètres plutôt que 50 mètres tel que prescrit à l'article 4.2.2.2 du règlement de lotissement n° 23-99.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiment rédigé le 29 mai 2014 et de la recommandation donnée par le Comité consultatif d'urbanisme (réunion tenue le 28 mai 2014) informant le conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin :

**Que** la demande de dérogation mineure n° 114-2014, soumise par monsieur Serge Tremblay, mandataire autorisé de la Ferme du Carrousel pour les propriétés situées au 1075-1089, route 169 soit et est acceptée par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix





Québec, édition 2014.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.3.4            166.06.2014            AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – CONVENTION DE SERVICE À INTERVENIR AVEC LE GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA INC.– SURVEILLANCE DU SITE LE RIGOLET LES 23 ET 24 JUIN 2014**

---

**Considérant** l'annulation des festivités entourant la fête nationale du Québec édition 2014;

**Considérant qu'il** demeure un risque, comme par les années 2010 et 2011 que s'organise une fête nationale improvisée au site le Rigolet;

**Considérant que** ces rassemblements avaient causé de nombreux incidents, entre autres des bris aux équipements de la ville et des intrusions aux résidences situées à proximité du site;

**Considérant que** ces incidents, suite à de multiples plaintes, avaient fait la manchette du journal le Quotidien;

**Considérant que** le conseil municipal désire sécuriser les lieux pour ne pas que pareilles situations se produisent cette année.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à signer pour et au nom de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une convention de service à intervenir avec le Groupe de sécurité Garda inc. pour l'application d'un plan de sécurité au site le Rigolet les 23 et 24 juin 2014, le tout pour la somme approximative de 7 800 \$ plus les taxes applicables.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.3.5            167.06.2014            AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – CONVENTION DE SERVICE À INTERVENIR AVEC LA COMPAGNIE CARDIO PLEIN AIR – PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT PARCS PUBLICS**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une convention de service à intervenir avec la compagnie Cardio Plein Air pour l'instauration de programmes d'entraînement et de mise en forme dans le parc de la rue Duchesne et le parc du Couvent des Ursulines pour les mois de juillet et août 2014.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.3.6            168.06.2014            OCTROI D'UN CONTRAT LYS INFORMATIQUE – MISE À NIVEAU ET REMPLACEMENT DE STATIONS INFORMATIQUES**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser Lys informatique à procéder à la mise à niveau ainsi qu'au remplacement de stations informatiques des bureaux administratifs de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour la somme de 5 579,47 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans les offres de services du 2 juin 2014.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.3.7            169.06.2014            AUTORISATION D'ACTIVITÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 1000-07 – FESTIVÉLO ÉDITION 2014**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser le comité culturel du Festivélo à tenir des activités sur différents sites

de la ville devant se dérouler du 26 au 29 juin 2014, le tout en conformité au règlement n° 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport # 2014052902 préparé par monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.3.8</b>	<b>170.06.2014</b>	<b>AUTORISATION DE SIGNATAIRES – CONTRAT DE SERVICES CIRCUIT CYCLABLE « TOUR DU LAC SAINT-JEAN » COMMERCIALISATION SAISON 2014</b>
--------------	--------------------	--

---

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de services du circuit cyclable « Tour du Lac Saint-Jean » commercialisation « saison 2014 » à intervenir avec la Corporation du circuit cyclable. Ce contrat fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.3.9</b>	<b>171.06.2014</b>	<b>AUTORISATION DE SIGNATAIRES – CONTRAT DE SERVICES CIRCUIT CYCLABLE « TOUR DU LAC SAINT-JEAN » COORDINATION DE L'ENTRETIEN SAISON 2014</b>
--------------	--------------------	--

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de services du circuit cyclable « Tour du Lac Saint-Jean » coordination de l'entretien « saison 2014 » à intervenir avec la Corporation du circuit cyclable. Ce contrat fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.3.10</b>	<b>172.06.2014</b>	<b>OCTROI D'UN CONTRAT CIMCO RÉFRIGÉRATION – ENTRETIEN ANNUEL SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION ARÉNA</b>
---------------	--------------------	--

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accorder le contrat d'entretien annuel du système de réfrigération de l'aréna municipal à Cimco Réfrigération pour la somme de 4 763,04 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 29 mai 2014.

***Adoptée à l'unanimité***

---

#### **4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Présentation des états financiers par la vérificatrice
- Réunion Bassin versant Belle-Rivière
- Comités gestion du territoire
- Conseil d'administration Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
- Réunion Office municipal d'Habitation
- Réunions Festi-Vélo et conférence de presse
- Comité vérification des comptes
- Représentation Gala Méritas école Curé-Hébert
- Conseil d'administration Société des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Assemblée générale des bibliothèques
- Entrevues camps d'été
- Réunion Camp Musical
- Comité consultatif d'urbanisme
- Rencontres de citoyens

